

LA LETTRE D'ALC

NOV 2021
N° 37




ÉDITO

DG D'ALC

Eric Jouan

Passage de relais à la Présidence d'ALC

Hélène Dumas a décidé, après 5 années, de quitter ses fonctions à la tête de notre association.

Elle a œuvré avec conviction et succès à faire avancer les questions de la culture et la citoyenneté dans notre projet. Elle n'a jamais cessé, depuis son entrée à ALC en 2010, de soutenir les jeunes en difficultés scolaires accueillis dans nos foyers. Elle a été une présidente proche du terrain marquée notamment par sa présence assidue auprès des équipes lors des comités de liaison et au comité social et économique.

Elle quitte la présidence mais reste engagée au sein de l'association pour accompagner l'évolution de notre projet et représenter l'association auprès de quelques partenaires.

Les salariés, bénévoles et administrateurs lui sont extrêmement reconnaissants pour son engagement et son travail.

Depuis le 27 octobre, Christian Tessier a pris le relais pour les années à venir. Nous savons que nous pouvons compter sur lui et l'ensemble de nos administrateurs pour défendre et poursuivre notre action auprès des personnes les plus fragiles.

SOMMAIRE

18 OCTOBRE 2021 : LES 20 ANS
D'ACSE 1

PROTÉGER LES FAMILLES HÉBERGÉES
EN HÔTEL..... 2

UN CHANTIER PARTICULIER :
L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE . 3

IMPACT : PROJET EUROPÉEN POUR
LES ENFANTS MIGRANTS 3

DES APPRENTIS TRAVAILLEURS SO-
CIAUX..... 4

📢 À LA UNE !

PROTÉGER LES ADULTES VICTIMES DE TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

18 octobre 2021 : les 20 ans d'AcSé

Les 18 et 19 octobre, tous les partenaires d'AcSé, dispositif national de protection des victimes de traite des êtres humains (TEH) coordonné par ALC, sont à Paris, en séminaire. Le 18 est aussi la Journée européenne de lutte contre la TEH.

Au programme, émotion (anniversaire d'AcSé, retraite de son fondateur Patrick Hauvuy), et travaux d'avenir. Hélène Dumas rappelle l'histoire d'AcSé : il y a 20 ans, Patrick Hauvuy et Philippe Thelen, alors respectivement directeur et animateur du service des Lucioles d'ALC, remarquent le danger où se trouvent les jeunes femmes prostituées étrangères. Ils imaginent un accueil sécurisant dans des lieux éloignés, souvent des centres d'hébergement et de réinsertion sociale

de leur réseau. C'est l'origine d'AcSé, dispositif national coordonné par ALC, avec 87 établissements partenaires partout en France.

Sont représentés les Ministères des Solidarités, de l'Intérieur, la mairie de Paris, la Fédération des acteurs de la solidarité, les associations engagées dans la TEH, du grand Ouest à l'Italie. De l'évolution du corpus législatif et répressif aux pratiques d'accueil innovantes, les participants peuvent échanger les informations et améliorer les compétences. Le message émouvant de Patrick Hauvuy est que la jeune équipe d'ALC et tous les partenaires présents puissent pérenniser le réseau et les travaux d'AcSé. Une nécessité !



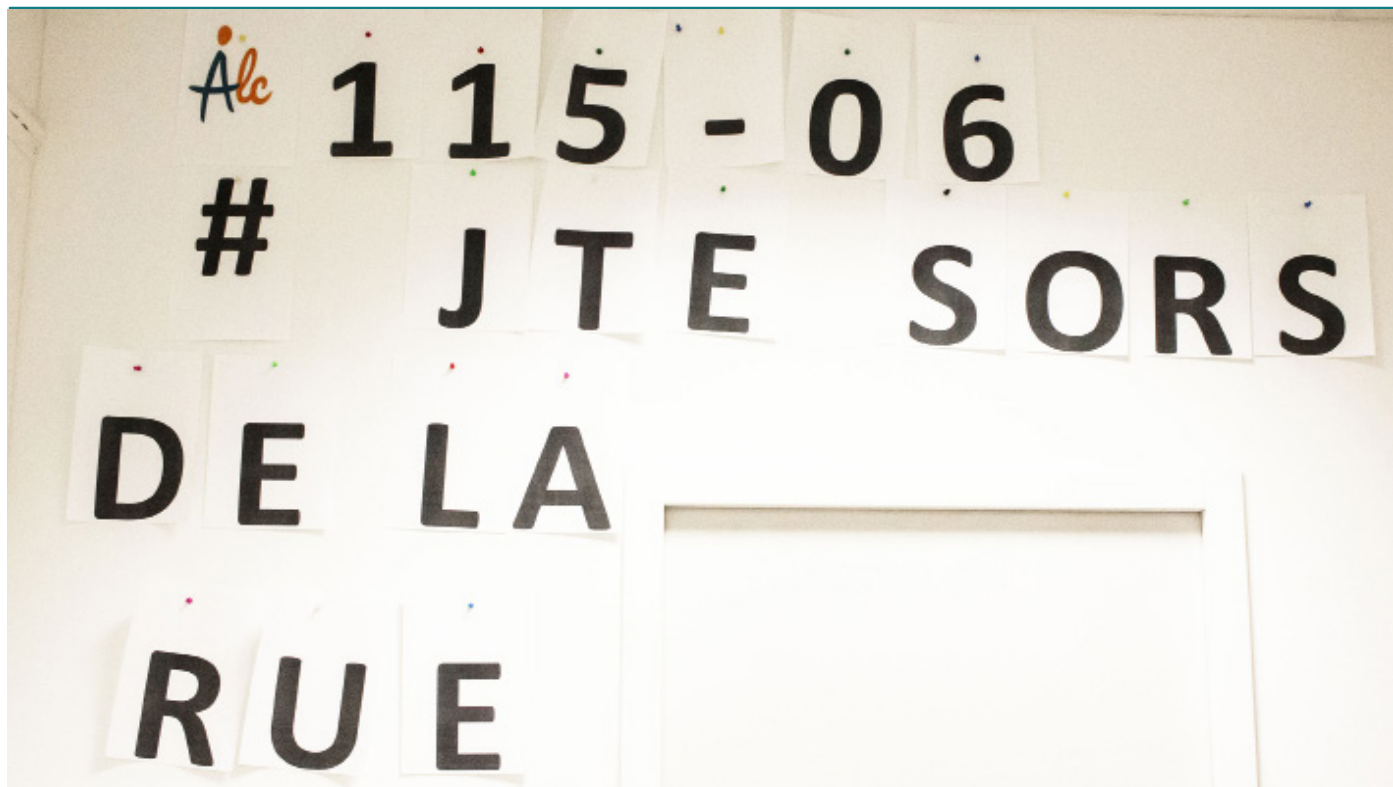
LE CHIFFRE DE NOVEMBRE*

1131 #

personnes victimes
de traite protégées
par AcSé depuis sa
création

Protéger les familles hébergées en hôtel

Chaque nuit, grâce au service des Places d'Accueil d'Urgence d'ALC, environ 800 adultes et 600 enfants sont hébergés dans des hôtels : mieux que de dormir à la rue, mais dur à vivre s'il n'y a pas de sortie en vue. Quatre travailleurs sociaux s'activent pour les suivre. Depuis trois ans, Adrien Pilato assure ce travail « très crevant, et très passionnant ». Témoignage.



« Nous sommes sollicités par des travailleurs sociaux pour loger en hôtel des personnes qui ne peuvent rester dans leur logement ou leur hébergement : des malades sortants d'hôpital, des futurs expulsés, des demandeurs d'asile sans place dans un centre spécialisé Conformément à la loi, le service pratique un accueil inconditionnel.

Ensuite, je dois suivre la situation de ces personnes. Elles sont accompagnées pour faire les démarches indispensables par le travailleur social qui les a orientées vers nous. Je m'assure que rien n'est omis : demande de logement social, présence aux rendez-vous si elles bénéficient du RSA, scolarisation des enfants... J'échange ces informations avec les services sociaux extérieurs.

J'oriente les étrangers vers la Maison des Solidarités Départementales s'ils ont des

enfants, vers un hôpital si besoin et vers les associations caritatives spécialisées qui les aident pour l'alimentation et les démarches à la Préfecture.

Les demandes sont toujours imprévues et urgentes. En arrivant au bureau, je ne sais pas ce qui m'attend. Nous nous sommes organisés pour faire face aux pics d'appels (tôt le matin, puis vers midi, puis en fin d'après-midi), nous échangeons sur les situations bloquées, et nous enregistrons tout sur un tableau Excel : avec plus de 500 ménages à suivre, qui peuvent changer d'un jour à l'autre, il ne faut rien oublier !

Je connais bien certains ménages, je les suis depuis trois mois, mais d'autres, non. Je vais dans les hôtels, 4 fois ou 20 dans un mois selon les besoins, pour rencontrer ceux dont la situation semble bloquée ou le comportement pose problème, et j'en profite pour

échanger avec les autres hébergés. »

Les nuitées hôtelières qu'ALC peut accorder sont limitées par les crédits de l'Etat. Pour que d'autres ménages puissent être accueillis, il faut s'assurer que les hébergés s'inscrivent effectivement dans une recherche de logement et de ressources. En cas de manquement grave de leur part, l'hébergement en PAU n'est pas renouvelé.

« C'est une mesure extrême, dit Adrien : nous en débattons entre travailleurs sociaux, mais heureusement, la décision finale revient à la hiérarchie. Mon travail a un côté épuisant nerveusement, car il faut n'oublier aucun ménage, faire plusieurs choses à la fois, vite et bien. Mais il est passionnant, car je fais tout mon possible, et c'est un travail pour l'humain ».

MISSION INSERTION

INSERTION DES ENFANTS ET DES JEUNES PAR LA SCOLARITÉ

Un chantier particulier : l'accompagnement scolaire

Depuis 2015, la moitié des services d'ALC soutiennent des enfants et des jeunes, pour la plupart scolarisés. Et tous les pôles de l'association accueillent des enfants. L'accompagnement scolaire devient aujourd'hui une mission stratégique et transversale.

Cet article est la première étape d'une réflexion de long cours. Commençons donc par un rapide état des lieux. Il n'y a à ALC que 4 éducateurs scolaires, dont 2 à mi-temps (pour presque 6000 enfants protégés par an). Ils travaillent au sein du Pôle enfance et adolescence. L'un est spécialisé dans l'insertion professionnelle, tandis que les 3 autres assurent l'accompagnement scolaire proprement dit, c'est-à-dire les inscriptions, l'équipement matériel scolaire, l'aide aux devoirs, le suivi de la scolarité et des résultats. L'une intervient au sein de la maison d'enfance d'ALC pour adolescents et auprès des jeunes majeurs en appartements. 2 éducatrices à mi-temps travaillent avec les jeunes sous

mesures de protection (Action éducative en milieu ouvert (AEMO) de Mandelieu et de Villeneuve-Loubet).

Dans les autres services, ce sont les personnels disponibles qui assument cette mission. Comment sont-ils formés et préparés à cette fonction particulière ? Si les parents sont présents, comment les aider à y prendre leur part ?

A leur poste, les 3 éducatrices scolaires décrivent un fonctionnement complexe. Le temps qui est consacré à l'accompagnement scolaire dépend aussi des besoins du service et de la disponibilité des jeunes : réunions d'équipes, accueil, activités culturelles et de loisirs. Elles pensent avoir une place privi-

légiée parce que l'objectif scolaire affiché permet souvent de contourner les points de tensions et les blocages dus à une enfance difficile : une avancée sur les chemins de la protection et de l'insertion des jeunes.



MISSION PROTECTION

PROTECTION DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (MNA)

IMPACT : projet européen pour les enfants migrants

Le projet européen IMPACT, dont ALC est partenaire, a réuni à Nice les membres du consortium. L'occasion de faire le point sur les besoins des mineurs non accompagnés accueillis dans les 4 institutions.

A Nice, fin septembre, à l'invitation d'ALC, NIDOS, Coordinateur néerlandais du projet, Save the Children (STC) Italie et Suède, partenaires, et les services Mineurs non accompagnés (MNA) d'ALC ont travaillé pendant presque 2 jours. L'objectif était d'analyser les besoins des MNA et de ceux qui les prennent en charge dans nos différents types d'accueil (familles d'accueil ou vie indépendante supervisée) et les moyens d'y répondre. Si NIDOS comme STC Italie promeuvent particulièrement les familles d'accueil, en Italie, tout reste à faire afin de convaincre les travailleurs sociaux et les jeunes eux-mêmes de s'orienter vers ce type d'accueil. Les familles doivent aussi être mieux informées et accompagnées. Aux Pays-Bas, très avancés sur

le sujet, on manque de psychologues dans les équipes et le passage à la majorité reste une problématique. STC Suède travaille avec des familles d'accueil dites « communautaires », c'est à dire issues de la diaspora. Là, les familles demandent à être mieux soutenues, en particulier lorsque le jeune présente des troubles psychiques. L'analyse des besoins par ALC a, quant à elle, révélé le besoin d'harmoniser l'accompagnement des jeunes. Il varie souvent d'un professionnel à l'autre et doit être ajusté au cadre de référence dans la perspective d'une amélioration des pratiques. Pour répondre aux besoins, les partenaires ont commencé à travailler à un socle de formations à destination des travailleurs sociaux ou des familles d'accueil.

Prochaine étape : une formation de formateurs aux Pays-Bas, à laquelle devraient participer notre expert Guillaume Coron, et Céline Canaple, Coordinatrice technique d'IMPACT pour ALC.



Des apprentis travailleurs sociaux

Trop nombreux sont ceux qui croient encore l'apprentissage réservé aux métiers traditionnels de l'artisanat et débouchant sur l'obtention du seul CAP. Un nombre croissant de jeunes de 16 à 29 ans préparent désormais des diplômes de tous niveaux.

Une dizaine d'apprentis sont actuellement présents dans nos établissements et se forment aux métiers du travail social auprès de professionnels d'ALC. Ils bénéficient d'un contrat de travail spécifique.

Rencontre avec Vanessa Henriot et Théo Oggero, tous deux apprentis éducateurs spécialisés au sein du Pôle enfance et adolescence. Leur parcours antérieur est divers : filière sanitaire et sociale, animation sociale pour Vanessa, et pour Théo, bac pro métiers de la sécurité, animation de centre aéré, engagement comme pompier volontaire. Une vocation partagée cependant : être au ser-

vice d'autrui. Et pour chacun, le choix d'une formation par alternance : 3 semaines chez l'employeur, 1 semaine à l'IESTS (Institut d'enseignement supérieur de travail social). C'est à leurs yeux la garantie d'une vraie expérience du terrain. L'un et l'autre se réjouissent de la place qui leur a été d'emblée faite avec bienveillance par les équipes. Marie-Angélique Magne, éducatrice spécialisée, est la maîtresse d'apprentissage de Théo. Elle se dit motivée par une volonté de transmission professionnelle. Elle se réjouit de bénéficier d'une formation à cette mission. Elle y voit l'occasion d'enrichir sa

propre expérience.



BRÈVES

ACTUALITÉS ALC
EN BREF

Centre d'hébergement mères-enfants

Suite à sa réponse à l'appel à projets lancé par le Département, ALC a été retenue pour poursuivre et développer le centre d'hébergement mères-enfants. Ce sont maintenant 35 places qui leur sont ouvertes.

Femmes victimes de violences

Le centre d'hébergement destiné à l'accueil des femmes victimes de violences soutenu par l'Etat ouvrira très prochainement. C'est le 115 qui orientera ces femmes et leurs enfants vers le nouveau centre !

Services généraux

La centralisation des services généraux d'ALC démarre progressivement dès le 15 novembre. L'emménagement dans les nouveaux locaux à Saint Laurent du Var est en cours.

VOS DONNS NOS ACTIONS



**30€
donnés***

*10€ après déduction fiscale

Et nous achetons les fournitures de rentrée d'un enfant hébergé avec sa maman !



**50€
donnés***

*17€ après déduction fiscale

Et nous fournissons des produits d'hygiène à 5 ados isolés pendant presque 5 mois !



**350€
donnés***

*119€ après déduction fiscale

Et nous installons un ordinateur dans un centre d'hébergement, pour lutter contre la fracture numérique.

Association reconnue d'utilité publique (RUP) par l'État depuis 1921

Nos associations affiliées



Association ALC • Agir pour le lien social et la citoyenneté

2 avenue du Docteur Emile Roux, 06200

Nice

Tél. : 04 93 52 42 52

Mail : siege@association-alc.org

Suivez toutes nos actualités sur notre site internet :

www.association-alc.org

Et sur nos réseaux sociaux



@AssociationALC



@agir-pour-le-lien-social-et-la-citoyenneté-alc